

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-949

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Immigration et asile	64 000 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	64 000 000
<b>TOTAUX</b>	64 000 000	64 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 64 000 000 d'euros du programme 104 « intégration et accès à la nationalité française », action 11 « accueil des étrangers primo arrivants » vers le programme 303 « Immigration et asile » action 03 « lutte contre l'immigration irrégulière ».

Alors que 54 % des Français sont contre l'accueil des migrants en France, le gouvernement augmente la dotation de l'action « accueil des étrangers primo arrivants ».

Il serait plus pertinent d'investir les 64 000 000 euros alloués en plus à cette action à la lutte contre l'immigration irrégulière.